

SEANCE DU 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la ville de Saint-Elix le Château, régulièrement convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur DEPREZ François, Maire.

<b>Délibération n ° 2026 - 20</b>	<b>PRESENTS</b> : DEPREZ François – GROS André – BARROT Marie - PIALAT Alain –VERGNES Valérie – TORRES-REBOURS Yves – CHOURREAU Sandrine – BONNEMAISON Guilène - MOUCHARD-VILLE Marc – MONCORGER Séverine –GROSSIN Isabelle – MERIC Pierre – AKA Alain – CHECK OUMAR Lawal - ROUSSEAU-LABAT Virginia.
Conseillers en exercice : 15	
Présents : 14	
Absents excusés et représentés : 0	
Nombre de conseillers ayant participé au vote : 14	
Date de convocation : 17/04/2026	<b>ABSENTE</b> : ROUSSEAU-LABAT Virginia
Date d'affichage : 17/04/2026	<b>SECRETAIRE DE SEANCE</b> : CHOURREAU Sandrine.
<b>OBJET</b>	<b>Élection des membres du CCAS.</b>

Le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L.123-6, R.123-7, R.123-8 et R.123-11,

Vu la délibération n° 2026 14 en date du 31/03/2026 fixant le nombre des membres du conseil d'administration du CCAS,

Considérant que le conseil doit procéder à l'élection de cinq membres élus au sein du conseil d'administration,

Considérant que les représentants du Conseil d'Administration du CCAS sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle au plus fort reste,

Vu la liste composée de M. PIALAT, M. TORRES-REBOURS, Mme CHOURREAU, M. MOUCHARTD et Mme MONCORGER,

**Déclare élus, à l'unanimité : M. PIALAT, M. TORRES-REBOURS, Mme CHOURREAU, M. MOUCHARTD et Mme MONCORGER, élus au Conseil d'Administration du CCAS.**

La présente délibération fera l'objet d'une publication et sera transmise à Monsieur le Sous-préfet de Haute-Garonne, arrondissement de MURET.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessous.

Pour extrait conforme,  
Le Maire, François DEPREZ

